



## **53<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme**

### **Journée annuelle de débat consacrée aux droits humains des femmes**

#### **Thème : Violence à l'égard des femmes et des filles dans la vie publique et politique**

#### Intervention du Luxembourg

Lundi, 30 juin 2023

Monsieur le Président,

Ma délégation s'associe à la déclaration prononcée par l'Union européenne et remercie les membres du panel pour leurs contributions au débat.

Le Luxembourg est fortement préoccupé par les proportions alarmantes des violences auxquelles sont confrontées les femmes et les filles actives dans la sphère publique, telles que les femmes politiques, les défenseuses des droits humains et les femmes journalistes. Ces violences basées sur le genre portent atteinte à la dignité et aux droits humains des femmes et des filles. Alors qu'elles peuvent souvent paraître opportunistes elles s'inscrivent dans le contexte plus large d'une remise en cause des acquis en matière des droits des femmes et d'égalité des genres.

Pour atteindre l'objectif de l'égalité des genres en matière de participation dans la vie publique et politique, il est indispensable de s'attaquer aux causes structurelles et patriarcales des violences fondées sur le genre, et qui incluent l'inégalité des genres au sens large, la prévalence des stéréotypes et normes basées sur le genre, et se manifestent souvent comme discriminations intersectionnelles.

A travers sa politique étrangère féministe, le gouvernement luxembourgeois applique une approche multidimensionnelle et intersectionnelle à la lutte contre les violences sexistes, en promouvant l'égalité des genres et les droits humains des femmes et des filles dans toute leur diversité – qu'il s'agisse des droits politiques, économiques, sociaux et culturels, ou des droits sexuels et reproductifs – de même que la représentation et la participation effective des femmes à tous les niveaux de décision.

Mesdames les membres du panel,

Comment les États peuvent-ils renforcer leurs cadres juridiques et leurs mécanismes de signalement pour prévenir et combattre la violence fondée sur le genre dans la sphère publique et pour mettre fin à l'impunité des acteurs de ces actes ? Quelle responsabilité particulière voyez-vous pour les partis politiques ? Comment pouvons-nous lutter efficacement contre les causes structurelles sous-tendant l'exclusion systématique des femmes et des filles des débats démocratiques et de la prise de décision ?

Je vous remercie.

(324 mots)